DLP 27-9-93009345



Grandes Cultures



CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletin N° 219 du 23/09/93

COLZA

2 cotylédons à 3 feuilles.

Insectes

Dans les cuvettes jaunes, plusieurs ravageurs du colza ont été capturés : altises en faible nombre, baris et charançons du bourgeon terminal.

Voici le relevé de quelques pièges en nombre d'insectes piégés sur une semaine :

Lieu	Altises	Baris
10		
Aix en Othe	0	5
Cosdon	0	4
Virey/Bar	3	3
51		
Cauroy les H.	0	0
Crugny	0	0
Les Petites Loges	0	0
Chalons/M	0	0

Par contre, les morsures d'altises sont de plus en plus nombreuses dans quelques secteurs de l'Aube.

Lieu	% pieds touchés
Celles/Ource	36
Lévigny	0
Estissac	4
Aix en Othe	0
Pévy	0
Hannogne	0

■ *Le seuil de traitement de plus de 30 % de pieds porteurs de morsures est parfois atteint localement. Dans ce cas, traiter. Dans la majorité des autres secteurs, continuer la surveillance des parcelles et des cuvettes jaunes.*

Limaces

Celles-ci sont très actives et de nombreux dégâts sont constatés en tout secteur de la région.

■ *Intervenir en épandant de façon homogène les granulés pour éviter tout accident avec le gibier.*

La persistance d'action des produits est faible (5-6 jours). Penser à renouveler le traitement.

Restez vigilants avec l'arrivée de nouvelles pluies!.

Pucerons

Ceux-ci réapparaissent avec localement les premières colonies de pucerons cendrés et les premiers pucerons verts (Myzus persicae).

Ces pucerons peuvent transmettre des virus et entraîner des pertes de rendement non négligeables de 2 à 8 quintaux/ha. Il est difficile à l'heure actuelle de déterminer au niveau de la nuisibilité la part du dégât direct à celle des viroses.

■ *Surveiller attentivement les parcelles. Par temps chaud, ces pucerons peuvent pulluler très rapidement. Aucun traitement ne se justifie jusqu'à présent.*

En Bref...

■ COLZA : Piégeage d'insectes.
Dégâts de limaces.
Premiers pucerons.
■ TOUTES CULTURES : Campagnols des champs.

Service Régional de la Protection des Végétaux
62 Avenue Nationale - La Neuvillette
BP 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Tel : 26.09.06.43 Fax : 26.87.14.64 ou 26.87.39.33

P34

TOUTES CULTURES

Campagnols des champs

Ceux-ci sont très actifs sur jachère, chaumes, luzerne et bords de talus et de chemins. Les prédateurs naturels (belette, hermine, renard, rapaces) jouent un rôle important dans la régulation des populations mais en période de pullulation, la lutte chimique est nécessaire.

Cette lutte doit être collective sur de grands territoires pour présenter une efficacité durable. En effet, les campagnols ont une très grande capacité de recoloniser rapidement les surfaces vidées de leurs occupants.

■ *Actuellement une seule matière active est homologuée, le chlorophacinone, anticoagulant provoquant la mort des rongeurs par hémorragie, 3 à 8 jours après la première ingestion.*
Nous vous rappelons que la bromadiolone est interdite contre ce ravageur.
Les appâts sont constitués uniquement de blé entier enrobé de concentrat huileux à 0,25 % de chlorophacinone, à raison de 3 litres par quintal de blé. Il existe aussi des appâts granulés prêts à l'emploi, à la même teneur de 0,0075 % en matière active.

Les traitements sont autorisés en surface
- au semoir, en lignes espacées de 5 à 6 m, à la dose de 8 à 10 g d'appât au mètre linéaire (environ 220 grains), soit 16 à 20 Kg à l'hectare,
- sur les talus et bords de chemins selon la même technique,
- en localisé : réaliser des lignes dans les zones d'activité, aux mêmes doses.
Dans tous les cas, le dispositif de distribution doit être le plus près possible du sol pour éviter que les grains ne s'éparpillent.
A proscrire :
- l'épandage à la volée inefficace,
- les tas : dangereux pour les autres espèces,
- les surdosages en matière active et en quantité d'appât par hectare : inutiles et dangereux.